

# Synthèse

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, parmi les près de 8,1 millions d'habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes, 51,3 % sont des femmes (4,1 millions). Alors que les personnes de moins de 30 ans sont un peu plus souvent des hommes (51,0 %), les femmes sont nettement surreprésentées parmi les plus de 75 ans (61,0 %), leur espérance de vie à la naissance étant supérieure (85,3 ans, contre 79,8 ans en 2020).

En 2020, 56,3 % des 44 400 élèves de terminale générale scolarisés en Auvergne-Rhône-Alpes sont des filles, contre 47,5 % des 17 100 élèves de terminale technologique et 41,9 % des 17 400 élèves de terminale professionnelle. Elles représentent 60,1 % des élèves de terminale générale en Haute-Loire, 58,6 % dans l'Allier et 58,5 % en Haute-Savoie. Certaines filières sont très genrées. Trois élèves sur quatre qui suivent la spécialité littérature, philosophie, langues et cultures étrangères et régionales en terminale générale sont des filles. Elles représentent près de neuf élèves sur dix dans la série sanitaire et sociale en terminale technologique.

Les femmes de 15 à 24 ans, sorties du système scolaire, sont plus nombreuses à être diplômées d'un baccalauréat ou équivalent (34,9 %, soit 1,3 point de plus que les hommes). L'écart se creuse lorsque le niveau de diplôme augmente, les filles réussissant mieux que les garçons. En effet, 31,3 % des femmes de la région sont diplômées du supérieur, soit 8,4 points de plus que les hommes. Cet écart atteint 9,8 points dans la Drôme et 9,6 points en Savoie et en Haute-Savoie.

En 2020, 73,2 % des femmes âgées de 15 à 64 ans sont en activité dans la région, contre 78,4 % des hommes. De 5,2 points d'écart au niveau régional, cette différence selon le sexe s'élevé à 6,2 points dans le Rhône, avec des taux respectifs de 71,7 % et 77,9 %. Alors que les hommes âgés de 25 à 49 ans sont plus souvent en activité (94,9 %, soit 5,9 points de plus que les femmes), les femmes sont, en moyenne, plus souvent au chômage (10,2 %, soit 1,6 point de plus que les hommes) ou inactives (11,0 %, soit 5,9 points d'écart). Les plus grands écarts de taux de chômage par sexe sont relevés dans l'Allier, l'Ain, le Cantal et le Rhône. En Auvergne-Rhône-Alpes, parmi les 87 familles professionnelles décrivant l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (6,3 % des femmes en emploi), « Enseignants » (5,4 %) et « Aides soignants » (5,3 %), tandis que les hommes sont plus fréquemment « Conducteurs de véhicules » (5,0 %), « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (3,7 %) ou « Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance » (3,6 %). Le temps partiel demeure en grande majorité « féminin ». En effet, 21,2 % des femmes âgées de 25 à 49 ans travaillent à temps partiel dans la région : c'est 4,3 fois plus que les hommes (4,9 %). Le recours au temps partiel des femmes est, de loin, le plus important en Haute-Loire et en Ardèche (27,6 % et 26,6 %) tandis qu'il est le plus faible dans l'Allier et le Rhône (17,7 %). Avec l'arrivée des enfants, ce sont elles qui réduisent leur temps de travail ou arrêtent leur activité. Ainsi, 27,0 % de celles qui ont deux enfants ont recours au temps partiel (6,9 fois plus que les hommes) et 24,0 % de celles qui ont trois enfants ou plus sont inactives (6,7 fois plus que les hommes).

En Auvergne-Rhône-Alpes, le salaire net annuel moyen en équivalent temps plein des femmes s'établit à 26 312 euros en 2021, soit 16,0 % de moins que les hommes. Alors que les écarts sont moins marqués dans l'ouest de la région, ils atteignent 17,6 % en Isère et 17,2 % dans l'Ain. Cette différence sexuée des salaires croît avec l'âge. De 9,5 % chez les 25-34 ans en 2021, l'écart passe à 15,0 % chez les 35-49 ans puis à 22,8 % chez les 50-64 ans. Par ailleurs, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, le salaire net annuel moyen des femmes est inférieur à celui des hommes : de -5,2 % pour les employés, -13,6 % pour les professions intermédiaires, -14,6 % pour les ouvriers et -15,8 % pour les cadres. En outre, la répartition des catégories socioprofessionnelles demeure genrée. Tandis que les femmes sont majoritairement employées (43,3 %, soit 3,5 fois plus que les hommes) puis professions intermédiaires (24,6 %, soit 1,2 fois plus), les hommes sont plus souvent ouvriers (43,8 %, soit 3,0 fois plus que les femmes) et accèdent davantage aux postes de cadres (23,3 %, soit 1,3 fois plus), plus rémunérateurs. L'écart le plus important entre la part d'hommes et de femmes cadres se situe dans l'Isère et dans le Rhône (+7,4 points et +7,0 points respectivement).

En 2021, 13,3 % de la population régionale se situe sous le seuil de pauvreté. L'Allier et la Loire sont les départements où le taux de pauvreté est le plus élevé (16,2 % et 15,8 %). Ils sont suivis de l'Ardèche (14,9 %), de la Drôme et du Rhône (14,8 %). Les familles monoparentales dont le référent est une femme sont les plus touchées (30,0 %), avec des taux supérieurs à 35 % dans l'Allier et la Loire, et, dans une moindre mesure, les personnes vivant seules. La monoparentalité concerne très largement les femmes (ces dernières forment 79,6 % des familles monoparentales âgées de 25 à 64 ans), avec une proportion particulièrement élevée dans le Rhône (82,7 %). Les femmes de 25 à 34 ans sont 7,2 % à gérer une famille monoparentale, contre 0,9 % des hommes du même âge, tandis que celles âgées de 35 à 49 ans sont 15,0 %, contre 3,7 % pour les hommes du même âge. C'est dans la Drôme que le taux de femmes de 35 à 49 ans, responsable d'une famille monoparentale, est le plus important (16,1 %), devant le Rhône et l'Allier (15,8 %). Le taux de pauvreté parmi les personnes vivant seules s'élève à 19,0 % chez les hommes et à 18,6 % chez les femmes et parmi les 25-64 ans vivant seuls, il y a une majorité d'hommes (55,3 %). Ils sont plus nettement représentés parmi les ménages composés d'une seule personne en Haute-Loire (58,5 %), en Ardèche (57,8 %) et dans le Cantal (57,4 %). Dans tous les départements, parmi les hommes vivant seuls, ceux de 35 à 49 ans sont surreprésentés.